

ANNEXE D

Étude archéologique

DOMAINE D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES DE CACOUNA

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :
Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@quebectel.com

Québec, septembre 2005

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un parc d'éoliennes dans la région de Cacouna (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, subaquatiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Ces zones couvrent une partie de la zone. Advenant que des éoliennes, ou tout autre aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	4
L'occupation amérindienne.....	4
L'acquisition des connaissances.....	4
L'analyse des données.....	4
L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	5
L'occupation européenne et eurocanadienne.....	6
L'acquisition des connaissances.....	6
L'analyse des données.....	7
L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne.....	8
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	18
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BAS-SAINT-LAURENT.....	20
3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne au Bas-saint-Laurent.....	20
3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	20
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA).....	21
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	22
3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	22
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	23
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	24
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	25
3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	25
3.1.4 La période historique.....	28

3.2	La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne du Bas-Saint-Laurent	32
4.0	Les zones de potentiel archéologique	40
4.1	Les travaux archéologiques effectués à ce jour	40
4.2	Les sites archéologiques connus	40
4.3	Les caractéristiques des zones de potentiel archéologique.....	42
	LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS.....	47
	OUVRAGES CITÉS.....	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de l'unité de paysage régional Rimouski (64).....	14
Tableau 2	Caractéristiques des districts écologiques des unités de paysage Rimouski et Lac Morin touchés par le domaine d'implantation d'éoliennes de Cacouna....	16
Tableau 3	Caractéristiques de l'unité de paysage régional Lac Morin.....	17
Tableau 4	Liste des interventions archéologiques effectuées dans le secteur à l'étude	40
Tableau 5	Sites archéologiques localisés à l'intérieur de la zone à l'étude	41
Tableau 6	Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude	2
Figure 2	Délimitation du secteur à l'étude	3
Figure 3	Dépôts meubles des secteurs à l'étude	10
Figure 4	Courbe d'émersion des terres pour la région de Rivière-du-Loup (Dionne 2002).....	11
Figure 5	Localisation des unités de paysage régional Rimouski (64) et Lac Morin (61) (Robitaille et Saucier, 1998 : carte).....	13
Figure 6	Localisation des districts écologiques touchés par le domaine d'implantation d'éoliennes dans les unités de paysage régional Rimouski et Lac Morin	15
Figure 7	Zones d'influence vers 700 ans AA (Chevrier 1996 : 109).....	27
Figure 8	Populations autochtones du Bas-Saint-Laurent au XVIIe siècle (Vincent et Bouchard 1989 ; 104)	29
Figure 9	Réserve de Viger et voies de circulation (Michaud 2003 : 17).....	31
Figure 10	Compilation des Seigneuries (Bouchette 1831, Pl 45 689, cadastre primitif, MRN).....	33
Figure 11	Découpage en lots de la réserve de Viger (Fournier 1847, Pl 70 V001 2, dossier 120889, cadastre primitif, MRN)	34
Figure 12	Localisation des habitations dans la réserve de Viger (Fournier 1847, Pl 01 V001, cadastre primitif, MRN)	35
Figure 14	Seigneurie de Cacouna (Ballantyne, 1856, Pl 09 C009, cadastre primitif, MRN)	38
Figure 15	Relevé des chemins de fer et des routes (Côté 1929, Pc 73 317, dossier 124 806, cadastre primitif, MRN).....	39
Figure 9	Répartition des sites archéologiques dans l'unité de paysage Rimouski en fonction des types de dépôts meubles	44
Figure 10	Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Rimouski en fonction de l'altitude (m).....	45
Figure 11	Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Rimouski en fonction de la distance par rapport au fleuve (m)	46

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNC-Lavalin inc.

Robert Demers Chargé de projet

Jean Lavoie Géomorphologue

Consultants

Jean-Yves Pintal Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

Stéphanie Simard Technicienne, recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un parc d'éoliennes dans la région de Cacouna (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, subaquatiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une description de la méthode utilisée pour produire cette étude de potentiel. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou eurocanadienne. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, sont utilisées. En effet, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période.

L'occupation amérindienne

L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prend en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec, le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional est utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèvent donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à

la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie. Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage ». Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier repose donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers est pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants sont retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol; régime hydrique.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou eurocanadienne, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne.

L'occupation européenne et eurocanadienne

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques

propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine viaire et le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre, représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne

C'est à la suite de l'étude historique que s'effectue la détermination du potentiel archéologique historique qui consiste alors à cartographier et à décrire les éléments identifiés dans la zone à l'étude

2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de la zone à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

2.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 570 à 448 millions d'années. Cette assise se compose principalement de grès, de mudrock, de shale, d'ardoise et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il est actuellement connu que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques utilisés, à l'occasion, par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils de pierre. Toutefois, aucune source n'est actuellement connue à l'intérieur des limites de la zone à l'étude.

Cette dernière se compose de deux ensembles géomorphologiques particuliers, la plaine côtière et le piémont appalachien adjacent. Dans ce dernier secteur, surtout composé de monts, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation (figure 3). En effet, les tills dominent dans les talwegs, c'est-à-dire entre les sommets des monts laissés à nu par le passage du glacier. Dans le secteur de la plaine laurentienne, qui occupe une bande côtière d'une largeur variant entre quelques centaines de mètres et plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les argiles fines d'origine marine qui prévalent. Ces dernières ont été successivement recouvertes, à la suite du retrait de la mer, de sables et de graviers fluvio-marins et littoraux. Dans ce dernier secteur, ces dépôts meubles font également foi du retrait graduel de la mer puisqu'elles sont souvent formées en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

La fonction agricole est omniprésente dans la région, tant dans le paysage actuel qu'historiquement, et il est possible que les Amérindiens aient pu en faire autant, à petites échelles. Toutefois, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes

surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au début du XX^e siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend de très nombreux ruisseaux qui drainent le massif appalachien. Aujourd'hui, le cours de ces ruisseaux a été passablement modifié à la suite de travaux de drainage agricole. Une rivière, la Verte, circule le long d'un axe est-ouest un peu à l'intérieur des terres et elle constituait une importante voie de circulation vers l'hinterland. Outre l'activité agricole, le Bas-Saint-Laurent est surtout reconnu pour la richesse de ses eaux côtières en partie à l'origine du peuplement eurocanadien de la région. On ne peut toutefois négliger la richesse des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères.

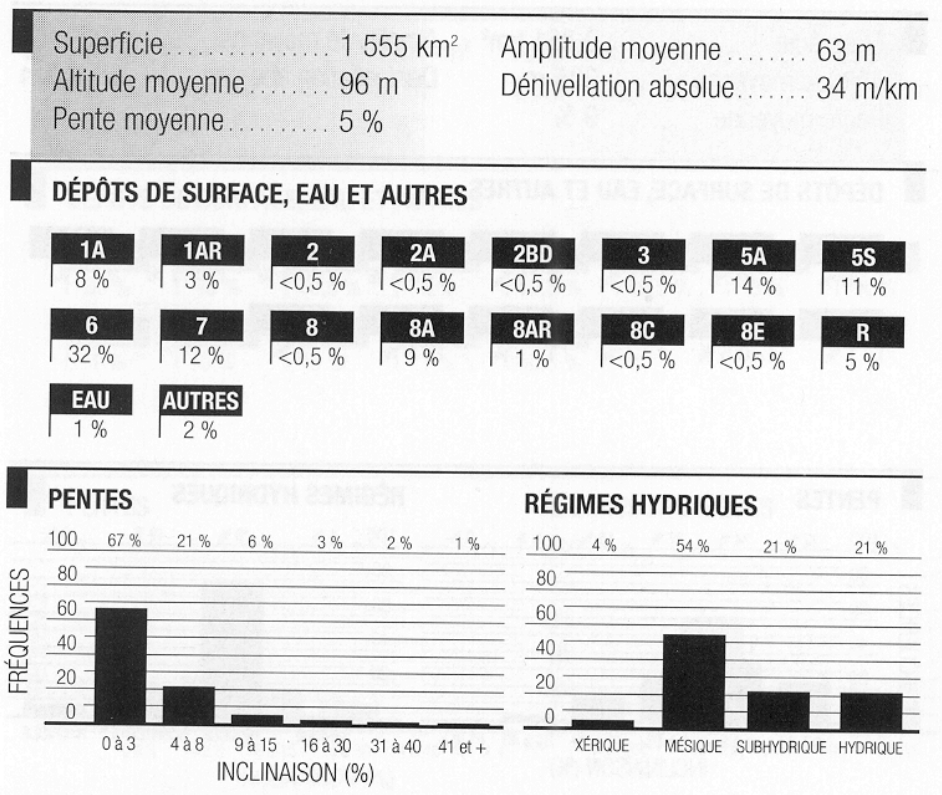
Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques des unités de paysage régional et des districts écologiques, qui englobent les domaines d'implantation d'éoliennes, permet de résumer la description de l'environnement de la région.

Ainsi, le domaine de Cacouna se superpose à deux unités de paysage régional Rimouski (64) et Lac Morin (61) (figure 5).

« L'unité de paysage régional Rimouski correspond à la frange littorale située entre les villes de Kamouraska et de Matane. Cette portion correspond principalement à l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Le relief est plus doux et l'amplitude moyenne beaucoup plus faible...Les dépôts marins dominant...L'unité Rimouski est comprise dans domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. L'agriculture occupe les deux tiers de la superficie » (Robitaille et Saucier 1998 : 112).

Le tableau 1 résume certaines des plus importantes caractéristiques environnementales de l'unité de paysage régional Rimouski. Le tableau 2 présente les caractéristiques des districts écologiques touchés par le domaine d'implantation d'éoliennes de Cacouna (figure 6).

Tableau 1 Caractéristiques de l'unité de paysage régional Rimouski (64)



Glaciaire

- Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne) 1A
- Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m) 1AR
- Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble R
- Fluvio-glaciaires 2
- Fluviatiles 3
- Lacustres 4
- Marins 5
- Littoraux marins 6
- Organiques 7

Tableau 2 Caractéristiques des districts écologiques des unités de paysage Rimouski et Lac Morin touchés par le domaine d’implantation d’éoliennes de Cacouna

	Superficie (km2)	Dépôts de surface (%)										Eau (%)	Autres (%)	Altitude Moyenne	Amplitude moyenne
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7	8				
64 T008	381	1		2		1		45	33	17		1		75	35
61 U017	269	41	48	1				3	1	4		1		242	52

Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d’épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7

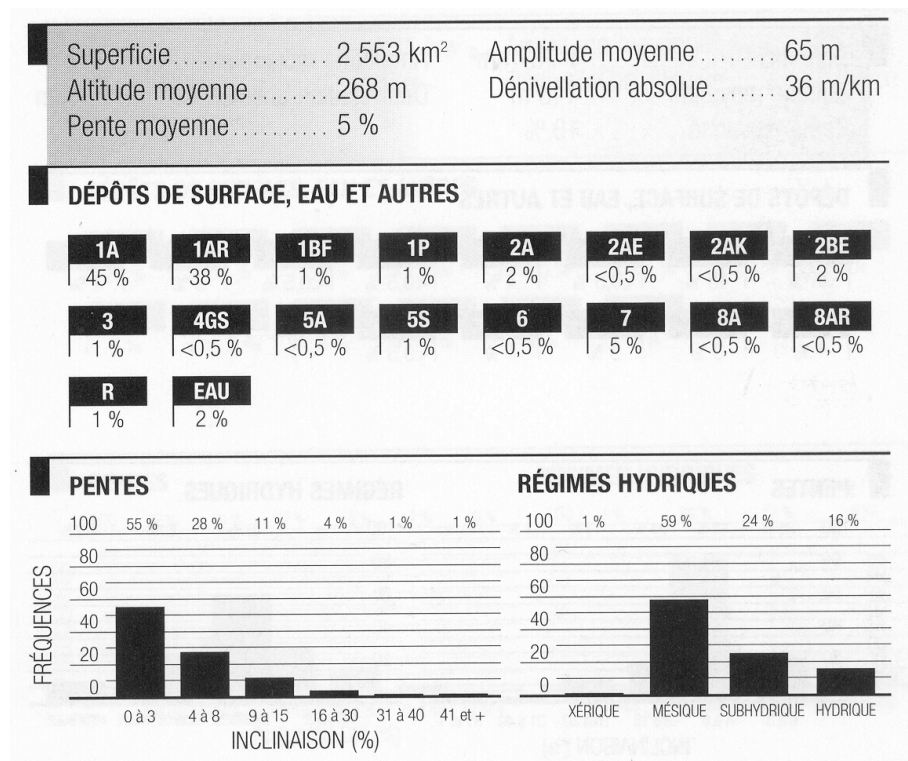
Les données du tableau 2 permettent de constater, entre autres, que le district de l’unité de paysage Rimouski (64 T008) se distingue par sa faible amplitude et par la prédominance des dépôts d’origine marine. De son côté, le district de l’unité Lac Morin (61 U017) se caractérise par la présence de monts plus élevés et par une abondance de dépôts d’origine glaciaire.

En ce qui concerne l’unité de paysage régional Lac Morin

« L’unité de paysage régional Lac Morin se distingue par un relief beaucoup moins accidenté que celui de l’unité Lac Pohénégamook (62), à l’est. Les sommets sont alignés dans le sens du fleuve. L’altitude et le relief représentent une transition entre la frange littorale, à l’ouest, et les collines plus élevées, à l’est. Cette unité est marquée également par sa couverture de till épais, qui occupe près de la moitié de la superficie. L’unité est comprise dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. Elle est délimitée au sud-ouest par le domaine de l’érablière à bouleau jaune » (Robitaille et Saucier 1998 : 61).

Le tableau 3 résume certaines des plus importantes caractéristiques environnementales de l'unité de paysage régional Lac Morin. Le tableau 2 présente les caractéristiques du district écologique touché par le domaine d'implantation d'éoliennes de Cacouna (figure 6).

Tableau 3 Caractéristiques de l'unité de paysage régional Lac Morin



Glaciaire

- Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne) 1A
- Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m) 1AR
- Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble R
- Fluvio-glaciaires 2
- Fluviatiles 3
- Lacustres 4
- Marins 5
- Littoraux marins 6
- Organiques 7

Cette présentation des caractères environnementaux a permis de constater que la zone à l'étude se compose d'aires d'accueil qui pourrait être propices à l'établissement humain. Il importe maintenant de déterminer depuis quand ce territoire est habitable et comment ce territoire à évoluer depuis la dernière déglaciation.

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain; au même moment, la mer Goldthwait recouvrait les basses terres de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. À cette époque, soit vers 11 000 – 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA (figure 4). Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle. Vers 10 000 ans AA, époque de l'arrivée probable des Amérindiens dans la région, la mer était plus haute d'environ 80 m de plus que l'actuel.

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à

cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières, du fleuve ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains permettent l'exploration de l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiées et abondantes). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne, qu'eurocanadienne. Ces présentations sont suivies d'une description du potentiel archéologique du secteur à l'étude.

3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BAS-SAINT-LAURENT

3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne au Bas-saint-Laurent

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quel que soit le lieu fréquentés.

Le Palé Indien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Palé Indien ancien se seraient installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Palé Indien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pintal 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes.

Le Palé Indien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano). Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître) dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Des liens sont possibles avec des assemblages similaires découverts dans le Nord-Est des États-Unis et dans l'est ontarien. D'autres groupes, cette fois associés à des cultures identifiées en Ontario, comme les cultures Holcombe et Lakehead Plano, ont été identifiés dans la région de Québec (Québec 2005).

Les données relatives aux emplacements choisis par les Palé Indiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Palé Indien ancien s'appliquent au Palé Indien récent.

La découverte de quelques sites du Palé Indien récent dans la partie est du Bas-Saint-Laurent et dans la région de Québec laisse entrevoir la possibilité que de tels sites soient éventuellement mis au jour dans la région à l'étude.

3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement

l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification d'une nouvelle tradition culturelle, l'Archaïque du Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien (Robinson, 1992). Cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis.

Au cours des dernières années, quelques sites archaïques ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites offrent certaines similitudes avec la tradition technologique sous-jacente à la définition de l'Archaïque du Maine (usage abondant du quartz, prédominance des outils unifaciaux, notamment des petits grattoirs). Toutefois, au Québec, les sépultures demeurent, tout comme la pierre polie, par contre les assemblages de cette période semblent livrer davantage d'outils bifaciaux (Pintal 2000a, 2000b; à paraître). Tout comme pour le Paléoindien récent, une autre culture archéologique a été reconnue dans la région de Québec, elle s'apparente à une culture identifiée en Ontario, le Nettling (Pintal 2005).

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque est encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises. Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988).

Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée, et ce, sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Cette période est à peine mieux connue que la précédente, puisqu'un seul site y est associé. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain. Au Bas-Saint-Laurent, certains assemblages semblent témoigner de l'Archaïque post-Laurentien (Dumais 1978).

3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Comme la céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages de cette période, on y réfère alors sous le concept de post-Archaïque. Ce concept évoque la présence d'assemblages archéologiques qui datent de l'intervalle 3000 ans AA à 1534 AD et qui ne contiennent pas de céramique. Il réfère à des occupations amérindiennes qui se distinguent de ceux de la période archaïque par leur système d'établissement.

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette, 1991). La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont

souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. Par ailleurs, on peut penser que ce type de campement exige un fort apport en nourriture que le littoral, à lui seul, ne peut satisfaire. Ainsi, afin de pallier à ce problème, les Amérindiens devaient également exploiter l'hinterland rapproché (soit une bande côtière d'une profondeur approximative de 10 km) sur une base régulière, d'où la probabilité d'y découvrir de petits campements satellites.

La céramique, très abondante, se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir. Pour Benmouyal (1987), la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui de la période historique (figure 7). Toutefois, trop peu de sites du Sylvicole ont été trouvés

au Bas-Saint-Laurent pour que l'on puisse établir hors de tout doute de tels liens.

3.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites/Etchemins, les Montagnais et les Iroquoiens (figure 8).

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et des Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise en Gaspésie a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Montagnais et aux Micmacs, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais, les Micmacs et les autres peuples qui fréquentaient également la région, comme les Malécites, demeurent peu documentées.

L'historique de la présence malécite au Québec est moins connu, ce n'est que récemment que les chercheurs se sont penchés sur ce sujet (Michaud 2003¹). Les Malécites sont associés plus souvent au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils semblent avoir occupé sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également

¹ Les discussions qui suivent sont largement inspirées de ce volume.

une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur. Il est évident que les Malécites ont occupé le secteur à l'étude entre autres parce que deux de leurs « réserves » s'y trouvent.

Leur présence n'est historiquement attestée qu'à partir de la fin du XVIIe siècle. Peu de données historiques documentent le mode d'occupation des terres du secteur à l'étude au cours du XVIIIe siècle. Toutefois, le secteur à l'étude (Gros-Cacouna, la baie est de Gros-Cacouna) apparaîtrait fréquenté régulièrement.

La concession de Seigneuries dans la région vers le milieu du XVIIe siècle ne provoquera pas l'arrivée massive de colons dans la région. En fait, le territoire demeure une terre amérindienne où se pratique la traite des fourrures, les secteurs de l'île Verte et de Rivière-du-Loup ressortent comme d'importants lieux d'établissement et de négoce. Cette situation perdurera tout le long du régime français.

Les hostilités entre les Français et les Anglais se déroulant souvent en territoire amérindien, ces derniers sont souvent obligés de se déplacer afin d'éviter les représailles. Dans le cas des Malécites, alliés des Français, plusieurs d'entre eux trouvent refuge le long de la Côte-du-Sud. Si, en général, ce territoire demeure une terre indienne à l'époque, l'arrivée des Acadiens dans la région, à la suite de leur déportation, amènera une présence blanche qui ne cessera de croître à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Cette présence accrue de colons le long du littoral pousse les Malécites à revendiquer une terre où ils pourront s'établir en paix. Peu après, au début du XIXe siècle, le développement de l'industrie du bois provoquera de nombreux changements dans le mode d'utilisation des terres fréquentées par les Malécites. À cette époque, les établissements d'eurocanadiens se limitent, dans la plupart des cas, au littoral et ils sont souvent peu peuplés. Les Amérindiens fréquentent encore régulièrement le littoral, surtout l'été où ils y exploitent une grande partie des ressources du littoral marin.

En 1828, des terres sont concédées aux Malécites dans le secteur de la confluence des rivières à la Fourche et Verte, un lieu historiquement fréquenté par eux et qui se situe sur une de leur voie d'accès vers l'intérieur des terres (figure 9). Quelques 30 familles s'y installent et commencent à y défricher des terres. Ils se consacreront à cette tâche pendant quelques années, puis l'abandonneront progressivement, la « réserve » étant alors

davantage utilisé comme point de rencontre hivernale. Une quinzaine d'années plus tard, les Malécites développeront à nouveau leur concession (figures 10 et 11).

L'abolition du système seigneurial au milieu du XIX^e siècle ouvrira le territoire à l'exploitation forestière et à la colonisation. De fortes pressions s'exercent alors sur les Malécites afin qu'ils vendent leur concession, leur situation socio-économique se dégradant, la concession est vendue en 1869.

À la suite de la vente de leur terre, les Malécites se dispersent, un certain nombre d'entre eux étant installés à Cacouna. Une nouvelle réserve sera créée à Whitworth en 1876. Au même moment, les Malécites réclament l'octroi d'une terre à Gros-Cacouna afin de s'y installer et d'y poursuivre leurs activités traditionnelles. Parallèlement à ces événements, le développement touristique de la région de Cacouna permet la vente de produits d'artisanats, ce qui procure un certain revenu aux Malécites vivant dans la région.

En 1891, le gouvernement fédéral se porte acquéreur d'un petit lopin de terre à Cacouna afin d'y regrouper les Malécites de la région. À la suite des multiples atteintes à leur mode de vie (rareté du gibier, pénurie d'animaux à fourrure, inaccessibilité des rivières, exploitation forestière, peuplement eurocanadien du littoral, etc.), la population des Malécites est en déclin sur la Côte-du-Sud. Ainsi, en 1895, seules deux familles vivent toujours à Cacouna.

3.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne du Bas-Saint-Laurent

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. À cet égard, la

région de l'île Verte ressort comme lieu d'interaction possible entre Européens et Amérindiens

Par la suite, le Bas-saint-Laurent deviendra un important lieu de pêche saisonnière et de traite pour les Européens, toutefois ces derniers ne chercheront pas vraiment à s'y installer avant 1650. Par la suite, et bien que concédé en Seigneurie au cours du dernier quart du XVIIe siècle (Leparc 1673, Villeray 1689), quelques noyaux de peuplement se développent (Rivière-du-Loup, l'Île-Verte), mais rares sont les gens qui s'installent à demeurent dans la région de Cacouna. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la région à l'étude demeure une terre amérindienne.

La conquête anglaise aura d'importantes répercussions sur la région de Cacouna puisque des pêcheurs acadiens déportés viendront s'y installer à partir de 1755; la région devient alors un territoire partagé. Le développement des infrastructures routières facilitant les déplacements de plus en plus d'eurocanadiens circulent sur le territoire.

Au début du XIXe siècle, les forêts du Bas-Saint-Laurent attirent l'attention de l'industrie forestière, mais ce n'est vraiment qu'à partir de 1820, avec l'ouverture du territoire à la colonisation que la région s'ouvrira au peuplement eurocanadien (figure 13). C'est vraiment à partir de cette période que les territoires habituellement fréquentés par les Malécites seront de plus en plus envahis (figures 14 et 15). Ainsi, les villages de Saint-Arsène et de Saint-Épiphanie sont fondés respectivement en 1846 et en 1870, à cette époque près de 1000 personnes occupent le canton de Viger. À partir de cette période le territoire à l'étude ne cessera de se développer.

Les recherches cartographiques indiquent que les établissements humains étaient rares, sur le territoire à l'étude bien que certains lieux d'établissements ressortent nettement. Ainsi, tout le littoral, incluant l'actuel village de Saint-Georges-de Cacouna présente, en général, un fort potentiel archéologique. Il en va de même pour le noyau du village et le rang de Saint-Arsène. Au-delà de ce territoire, soit vers l'intérieur des terres, le peuplement ne se développe vraiment qu'après la deuxième moitié du XIXe siècle, ce qui diminue d'autant sa valeur archéologique. Une exception à cette règle, la concession de Viger qui accueille les Malécites et qui présente un intérêt archéologique indéniable.

4.0 Les zones de potentiel archéologique

4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

En ce qui concerne la région à l'étude, trois études de potentiel archéologique ont été effectuées à ce jour. Une de ces études, de nature très générale, ne concerne qu'en partie le secteur à l'étude (Ferdais et Cossette 1983). Les deux autres études se superposent au secteur à l'étude (Ethnoscop 1980, 1990). Dans un cas, l'étude a été effectuée dans le cadre de l'aménagement du port en eau profonde de Gros-Cacouna, tandis que l'autre étude se rapportait à l'aménagement d'un poste de transmission de l'hydroélectricité et sa ligne d'alimentation à Saint-Arsène.

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées à l'intérieur de la zone à l'étude (tableau 4). Dans la plupart des cas, ces interventions ont eu lieu dans le cadre d'études d'impact.

Tableau 4 Liste des interventions archéologiques effectuées dans le secteur à l'étude

Arsenault	1992	Inventaire
Dumais	1983	Inventaire
Ethnoscop	1992	Inventaire
Laforte	1984, 1994	Inventaire
Patrimoine experts	2003	Inventaire
Pintal	2003	Inventaire

4.2 Les sites archéologiques connus

Ces interventions ont mené à la découverte de douze sites archéologiques à l'intérieur de la zone à l'étude (tableau 5). Onze de ces sites sont situés dans le secteur de Saint-Georges-de-Cacouna, le douzième se trouvant à proximité du village de Saint-Épiphanie. Comme trois de ces sites sont à occupation double, quinze occupations différentes sont présentes sur le territoire. Ainsi, onze de ces sites illustrent la présence d'une occupation amérindienne à l'époque préhistorique, trois représentent des établissements euro-canadiens et un correspond au lieu d'établissement des Malécites à Saint-Georges-de-Cacouna.

Tableau 5 Sites archéologiques localisés à l'intérieur de la zone à l'étude

Code Borden	Latitude	Longitude	NAD	Identités culturelles	Références
CIEj-3	47-56-36	69-29-59	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEj-4	47-56-35	69-30-01	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEj-5	47-56-18	69-30-46	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEj-7	47-55-06	69-30-25	83	euro-québécois 1800-1899 Amérindien historique	Philippe Picard, 1972 Gilles Samson, 1972 Samson, Sasseville, 2003 Emilie Devoc, 2004 Gilles Samson, 2003a
CIEi-2	47-56-40	69-29-49	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-3	47-56-40	69-29-52	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-4	47-57-02	69-29-45	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-5	47-57-02	69-29-44	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-6	47-56-57	69-29-29	83	amérindien préhistorique, euro-québécois	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-7	47-57-00	69-29-26	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-8	47-56-57	69-29-28	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-9	47-56-59	69-29-24	83	amérindien préhistorique	Dumais, Rousseau 1980
CIEi-10	47-52-19	69-20-58	83	euro-québécois 1900-1950	André Proulx, 1973

4.3 Les caractéristiques des zones de potentiel archéologique

Actuellement, 98 sites archéologiques sont connus dans l'unité de paysage régional Rimouski, alors que cinq occupent celle du Lac Morin (tableau 6).

Tableau 6 Répartition des sites archéologiques connus dans les unités de paysage à l'étude

	Unité de paysage régional	
	Rimouski	Lac Morin
Paléoindien	9	
Archaïque	11	
Sylvicole	13	
Amérindien préhistorique	27	1
Amérindien historique	1	
Eurocanadien 1608-1759		
Eurocanadien 1760-1799	4	
Eurocanadien 1800-1899	19	3
Eurocanadien 1900-1950	14	1
Total	98	5

Il faut d'abord mentionner qu'à l'intérieur de la région à l'étude, les inventaires archéologiques se sont principalement concentrés le long des rives du fleuve Saint-Laurent, plus particulièrement à l'intérieur des limites de l'invasion marine (140-180 m NMM). Rares sont les travaux qui ont débordé au-delà de cette limite et, dans la plupart des cas, ceux qui y ont été faits l'ont été dans le cadre du programme d'amélioration routière du ministère des Transports du Québec, ce qui revient à dire que ces interventions archéologiques se limitent aux emprises du réseau routier québécois.

Les données archéologiques sont relativement abondantes dans l'unité de Rimouski, mais rare dans celle du Lac Morin. Cette situation s'explique probablement par la rareté des interventions archéologiques qui se sont tenues dans cette dernière unité. Certes, cette unité se compose principalement de nombreux monts éloignés du fleuve ou de tout cours d'eau d'importance, un type de paysage habituellement considéré comme à faible potentiel archéologique. L'évaluation du potentiel archéologique de cette unité de paysage s'effectuera en extrapolant les données obtenues pour l'unité de paysage voisine, c'est-à-dire celle de Rimouski.

Comme il a été expliqué au point 2, la méthode utilisée pour évaluer le potentiel archéologique des zones à l'étude consiste à établir un modèle de localisation basé sur les caractéristiques locationnelles des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage qui les englobe.

Ainsi, dans l'unité de paysage Rimouski (figures 16 à 18), un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à 4,6 km du fleuve et à environ 800 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Dans 65 % des cas, les Amérindiens ont installé leur campement sur des dépôts marins, dans 33,3 % des cas dans des milieux où affleure la roche-mère et sur des dépôts de colluvions (1,6 %).

Dans cette unité de paysage, la proportion des campements installés sur des dépôts marins se compare à la proportion « naturelle » de ce type de dépôt dans l'unité de paysage Rimouski (57 %). Par contre, les Amérindiens ont choisi souvent un environnement où affleure la roche-mère alors que cette dernière ne compose que 5 % de l'unité².

En ce qui concerne le potentiel d'occupation eurocanadien, il est très élevé en bordure du fleuve, là où des gens sont installés dès le milieu du XVIIe siècle. Ce potentiel diminue en importance au fur et à mesure que l'on s'éloigne du fleuve pour devenir faible le long de la limite sud-est de la zone à l'étude.

² Il faut ici considéré que les inventaires archéologiques se sont surtout concentrés le long du littoral, de là une surreprésentation des sites installés sur des dépôts marins et fluviaux, les autres types de dépôt n'ayant pas toujours fait l'objet d'une grande attention.

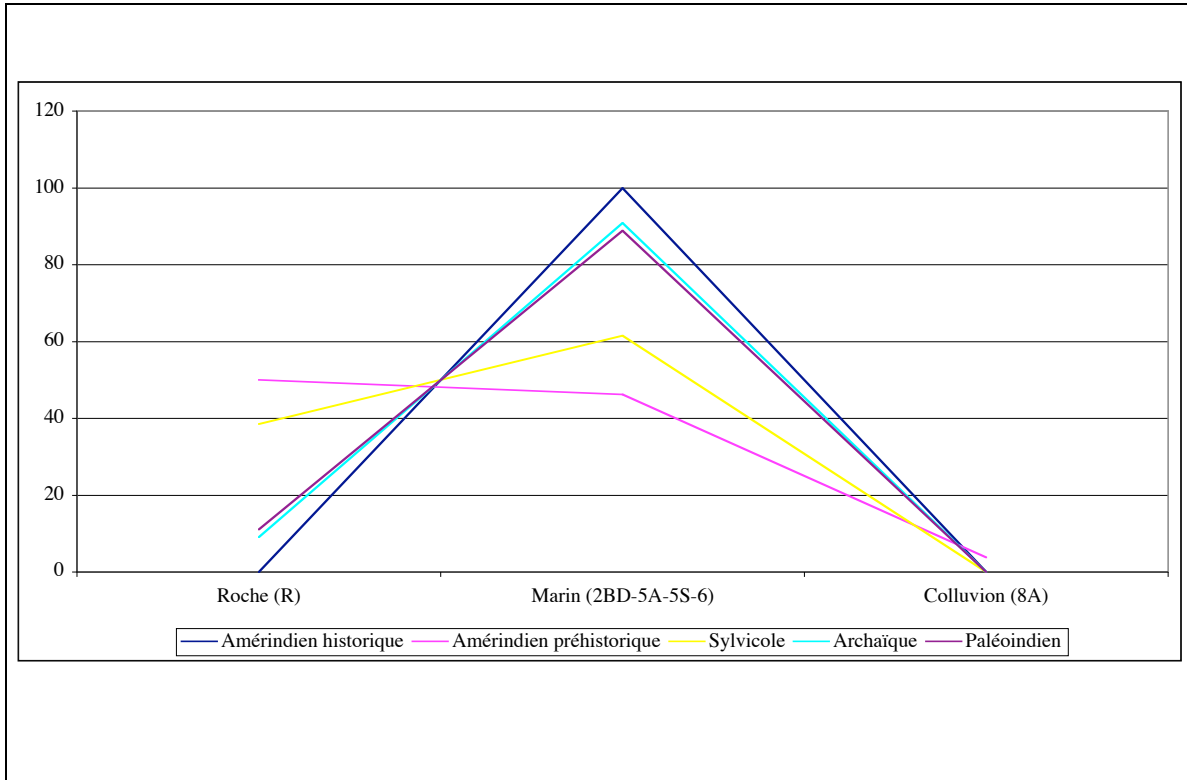


Figure 16 Répartition des sites archéologiques dans l'unité de paysage Rimouski en fonction des types de dépôts meubles

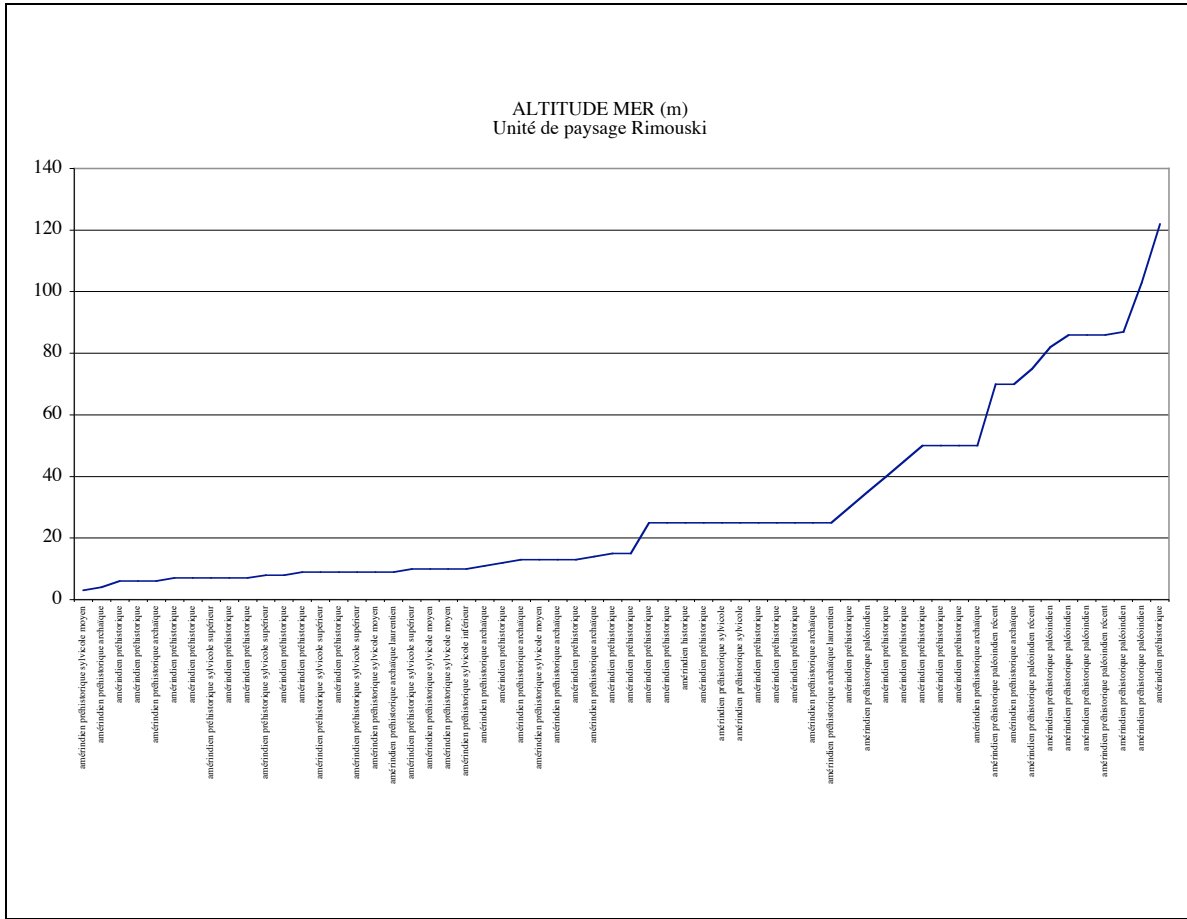


Figure 17 Répartition des sites archéologiques amérindiens dans l'unité de paysage régional Rimouski en fonction de l'altitude (m)

LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un parc d'éoliennes dans la région de Cacouna (figures 1 et 2).

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, la zone à l'étude a été inscrite à l'intérieur de deux unités de paysage régional, l'unité Rimouski et Lac Morin.

S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique. Les caractéristiques relatives à l'emplacement des sites ou composantes archéologiques connus dans la région ont alors été relevées en fonction des sous-divisions des unités de paysage touchées, les districts écologiques. L'analyse des caractéristiques environnementales de ces sites a permis de faire ressortir une large variabilité dans les aires occupées.

Il ressort de cette étude que le potentiel archéologique de la région est élevée, surtout sur les basses terres de la vallée du Saint-Laurent. Ce potentiel découle, d'une part, de l'ancienneté de l'occupation amérindienne, cette dernière pouvant remonter à la période paléoindienne récente (10 000 à 9000 ans AA), tout en se prolongeant jusqu'au XX^e siècle. D'autre part, comme la région de Cacouna offre une vaste gamme de ressources, tant marines que terrestres, les Amérindiens semblent s'y être installés à maintes reprises, comme l'indique la découverte d'une dizaine de sites ou stations archéologiques.

Par ailleurs, le peuplement eurocanadien de la région est relativement ancien, plus particulièrement le long de la bande littorale. Vers la fin du XVIII^e siècle, ce peuplement devient plus permanent, pour déborder, au tournant du siècle suivant, de la seule frange littorale.

L'analyse des caractéristiques environnementales et des paramètres de localisation des sites archéologiques, nous amène à retenir quatre zones de potentiel archéologique dans le secteur à l'étude (voir carte).

Zone de potentiel 1 : zone fortement occupée pendant les périodes préhistoriques et historiques, tant par les Amérindiens que par les Eurocanadiens, comme en fait foi la quantité de sites archéologiques qui y ont été localisés à ce jour.

Zone de potentiel 2 : Forte probabilité de découvrir des sites archéologiques représentatifs d'une présence amérindienne datant des périodes préhistorique récente et historique. Forte probabilité de découvrir des sites archéologiques reliés au peuplement eurocanadien initial de la région, puis aux différentes phases du développement de ce peuplement jusqu'à la période actuelle.

Zone de potentiel 3 : Forte probabilité de découvrir des sites archéologiques représentatifs d'une présence amérindienne ancienne datant des périodes archaïques et paléoindiennes. Forte probabilité de découvrir des sites archéologiques reliés au développement eurocanadien des premiers rangs de l'intérieur au cours du XIXe siècle.

Zone de potentiel 4 : Forte probabilité de découvrir des sites archéologiques représentatifs de l'occupation de la réserve de Viger par les Malécites.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Ces zones couvrent une partie du secteur à l'étude. Advenant que des éoliennes, ou tout autre aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

OUVRAGES CITÉS

ARSENAULT, D

1992 Inventaire archéologique, hélicoptère Saint-Georges-de-Cacouna, chemin Coteau-des-Érables, etc. MTQ, Environnement, rapport inédit, 43 p.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2001 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique., Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINE, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

CHAPDELAINE, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CHEVRIER, D

1996a *Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans avant aujourd'hui*, in Pierre Frenette (sous la direction de), Histoire de la Côte-Nord, collection les Régions du Québec 9 : 73-104, Institut québécois de recherche sur la culture, les Presses de l'Université Laval, Québec.

1996b *Le partage des ressources du littoral : 2000 à 350 ans avant aujourd'hui*, in Pierre Frenette (sous la direction de), Histoire de la Côte-Nord, collection les Régions du Québec 9 : 105-134, Institut québécois de recherche sur la culture, les Presses de l'Université Laval, Québec.

CHRÉTIEN, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 *Noms et lieux du Québec*, Les Publications du Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

DEVOE, E

2004 Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent. . Rapport de recherche historique. MCCQ, rapport inédit, 16 p.

DIONNE, J.C.

2002 « Une nouvelle courbe de niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». Géographie physique et quaternaire 56(1) : 33-44)

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74).

1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.

1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.

1980 Gros Cacouna, évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

ETHNOSCOOP

1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées Nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

1990 Nouveau poste St-Arsène à 120 kV et sa ligne d'alimentation: étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.

ETHNOSCOOP

1992 Inventaire archéologique, poste Cacouna à 120-125 kV et dérivation à 120 kV, poste Causapscal à 120-25 kV et remplacement de la ligne

Amqui/Causapscal. Hydro-Québec, rapport inédit, vol. 1 : 24 p., vol. 2 : 17 p.

FERDAIS, M. ET É. COSSETTE

1983 Rapport d'activités. Inventaire archéologique, été 1983. Hydro-Québec.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

LAFORTE, E.

1984 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean. MTQ, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

1994 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, été 1994. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique, rapport inédit, 62 p.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1978 Rapport historique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1982 Ethnologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1978 Églises et oeuvres d'art. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2005 Cartes 21 N/13 et 21 N/14. ISAQ, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2003 Inventaires archéologiques (été 2002), Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 65 p.

PICARD, L-P

1971 Un four à chaux à Cacouna, Rivière-du-Loup. MAC, ms, 10 p.

PINTAL, J.-Y.

2000a « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.

2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.

-, Sous presse : « *The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec* ». University of Maine, Orono.

PROULX, A

1973 Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1er novembre 1973. Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec, Rivière-du-Loup, rapport inédit, 99 p.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

1984 Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, Rivière-du-Loup. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning,* » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SAMSON, G.

1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

SAMSON, G

1972 Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et l'Isle-Verte. MAC, rapport inédit, 24 p.

SAMSON, G et A SASSEVILLE

2003 Inventaire des sites de four à chaux. MCCQ, rapport inédit, 3 p.

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

19991 Carte 21N. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic

Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

TURGEON, L.

1994 « *Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVIe au XVIIIe siècle* », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.

VINCENT, S. et S. BOUCHARD

1989 « Le système commercial autochtone et la traite des fourrures ». Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.

WRIGHT, J. V.

1982 « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

